

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

**INTERVENTION SYSTEMIQUE :
APPROCHES CONCEPTUELLES DE LA THEORIE
DES SYSTEMES**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT
DOMAINE : SCIENCES PSYCHOLOGIQUES ET DE L'EDUCATION

| |
|---|
| <p>CODE : 95 10 11 U36 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 902 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p> |
|---|

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 20 décembre 2019,
sur avis conforme du Conseil général**

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">INTERVENTION SYSTEMIQUE : APPROCHES CONCEPTUELLES DE LA THEORIE DES SYSTEMES ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT</p> |
|--|

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. 1.2 Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à rendre l'étudiant capable :

- ◆ de maîtriser les fondements de la pensée systémique afin d'analyser les interactions humaines selon ce mode de pensée ;
- ◆ d'expliquer en quoi ce mode de pensée enrichit sa manière d'appréhender les problèmes sociaux en général et ceux qui relèvent de son projet de formation en particulier ;
- ◆ de développer une nouvelle manière d'appréhender son vécu.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Au départ d'une thématique traitant de situations psycho-socio-éducatives ou liées au domaine de la santé, dans le respect du cadre déontologique, des règles et usages de la langue française et au travers d'un travail écrit personnel respectant une méthodologie rigoureuse et d'une présentation orale du travail,

- ◆ présenter une prise en charge d'une ou de plusieurs personnes accompagnées dans un milieu professionnel ayant pour objectif l'amélioration ou le rétablissement de la santé, le développement global ou l'autonomie de la personne et pour laquelle l'étudiant rencontre des difficultés ;
- ◆ analyser la ou les situations en faisant référence aux concepts théoriques, méthodologiques ou techniques relevant d'au moins un des domaines suivants :
 - ◆ droit et législation,
 - ◆ sociologie,
 - ◆ analyse des organisations,
 - ◆ psychologie,
 - ◆ psychopédagogie,
 - ◆ psychopathologie,

- ◆ sciences fondamentales (biologie, anatomie, physiologie, biochimie, microbiologie...),
- ◆ éducation à la santé,
- ◆ soins infirmiers ;
- ◆ poser une réflexion critique formalisée et rigoureuse sur ces situations, accompagnée d'un questionnement éthique ;
- ◆ présenter, justifier et évaluer des pistes de solutions novatrices en référence à des bases théoriques ;
- ◆ établir un lien entre le type de prise en charge/d'intervention et les systèmes/choix politiques, économiques, culturels ou sociaux ;
- ◆ situer son travail dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire et/ou d'intervenants extérieurs, notamment en présentant des collaborations avec d'autres intervenants ;
- ◆ apporter des éléments faisant la preuve d'une connaissance de soi et de l'autre sur base des différentes étapes du développement de la personne (affectif, social, intellectuel...) ;
- ◆ utiliser des techniques de base de la communication et les situer par rapport à différentes approches conceptuelles (approche systémique, analyse transactionnelle, relation d'aide...) ;
- ◆ répondre d'une manière claire et concise aux questions en faisant la preuve qu'il maîtrise les concepts utilisés.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

- soit un diplôme de bachelier ou de master dont la liste est définie et tenue à jour par le Gouvernement, après consultation de l'ARES (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur),
- soit un diplôme délivré en Communauté flamande ou germanophone similaire à un diplôme contenu dans la liste dont question supra,
- soit un diplôme étranger reconnu équivalent à un diplôme contenu dans la liste dont question supra.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

face à une situation exemplative donnée :

- ◆ de démontrer sa maîtrise des principaux concepts étudiés ;
- ◆ d'illustrer la façon dont l'un ou l'autre de ces concepts lui permet d'enrichir sa perception d'une situation-problème issue de ses expériences professionnelles ou proposées par le chargé de cours ;
- ◆ d'y repérer les notions de système et d'en analyser les particularités ;
- ◆ d'émettre des hypothèses interactionnelles quant au fonctionnement du système ;
- ◆ d'énoncer les paramètres posés par l'application de l'épistémologie circulaire ;
- ◆ de présenter ses attentes en termes de formation, en lien avec des situations-problèmes rencontrées au cours de ses expériences professionnelles.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la qualité de l'expression orale et/ou écrite,
- ◆ le niveau de finesse de l'analyse,
- ◆ le degré de pertinence de l'hypothèse proposée,
- ◆ la qualité des liens effectués entre la pratique et les éléments théoriques.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

4.1. en « Epistémologie et théorie générale des systèmes »,

- ◆ de définir les concepts majeurs de la pensée systémique et des théories qui s'y rapportent ;
- ◆ de définir les notions de « systèmes » et de les analyser dans leurs propriétés et particularités, et tout particulièrement dans leurs applications au champ pédagogique et thérapeutique ;
- ◆ de caractériser les principaux concepts de la théorie des systèmes notamment systèmes, sous-systèmes, rétroaction, homéostasie ;
- ◆ d'appliquer ces concepts à des situations de vie quotidienne ou de l'actualité (sociale, politique, culturelle ou économique), ainsi qu'à des situations issues de ses terrains d'expériences professionnelles ;
- ◆ de confronter l'épistémologie linéaire à l'épistémologie circulaire en la situant dans son contexte historique d'apparition et dans sa signification propre ;
- ◆ de situer les principales caractéristiques épistémologiques de l'approche systémique dans l'histoire de la pensée et particulièrement, la prise en compte de complexité irréductible au simple en complétant la démarche analytique par une démarche synthétique ;
- ◆ d'intégrer les différents outils de décodage systémique à sa pratique professionnelle ;

4.2. en « Pragmatique de la communication »,

- ◆ de s'initier et de se familiariser avec l'approche de la pragmatique de la communication (en référence, par exemple à l'approche de Palo Alto) ;
- ◆ de comparer les spécificités et les nouveautés de cette approche interactionnelle par rapport aux modèles dominants de la communication ;
- ◆ d'appliquer cette approche à des situations de communication de la vie quotidienne ou à des situations issues de ses terrains d'expériences professionnelles ;

4.3. en « Lecture systémique »,

- ◆ d'exposer point par point l'épistémologie de la systémique notamment la neutralité et la théorie d'Heisenberg, la théorie des quantas, la systémique biologique et l'homologie, la systémique sociale, les points théoriques à ses expériences professionnelles ;

- ◆ de développer la notion de rupture épistémologique (dans le modèle mécaniste newtonien et dans le modèle personnel de l'étudiant) dans ses expériences professionnelles ;
- ◆ de retrouver dans son vécu les « ruptures » que la nouvelle manière de penser/travailler fait résonner ;
- ◆ de décrire différents modèles systémiques notamment modèle de Palo Alto, modèle de Milan, modèle Milwaukee, modèle de Bohr ;
- ◆ d'expliciter les intérêts de ceux-ci et leurs champs d'application ;
- ◆ d'analyser les fondements d'un modèle particulier, ses orientations, son histoire et d'envisager les intersections avec d'autres modèles ;
- ◆ de repérer les différents enjeux mobilisant les pratiques d'intervention qui le(s) soutient(soutiennent) ;

4.4. en « Constructivisme en sociologie »,

- ◆ d'expliquer que toute connaissance est issue d'un processus de construction où interviennent des dimensions biologiques, culturelles, linguistiques, sociales, idéologiques... ;
- ◆ d'interroger ses propres évidences par la remise en cause d'une réalité conçue non plus pour elle-même mais comme une construction nécessaire à l'action ;
- ◆ de tirer de ce qui précède les conséquences qui s'imposent en matière de responsabilité à l'égard de ses propres constructions et en termes d'articulation entre la connaissance et l'action et spécifiquement l'intervention sociale.

5. CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

| 7.1. Dénomination du cours | Classement | Code U | Nombre de périodes |
|--|------------|--------|--------------------|
| Epistémologie et théorie générale des systèmes | CT | B | 32 |
| Pragmatique de la communication | CT | F | 12 |
| Lecture systémique | CT | B | 36 |
| Constructivisme en sociologie | CT | B | 16 |
| 7.2. Part d'autonomie | | P | 24 |
| Total des périodes | | | 120 |